

3dfurnix

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

En formation, au capital de 1 euro

Siège social: 72 RUE MATHIEU DUSSURGEY 69190 SAINT-FONS

RCS en cours

Procès-Verbal de décisions unilatérales de l'Actionnaire unique en SASU

Le 09/06/2026, est présent au siège de la société, le soussigné: Mr Salah RACHERACHE, né le 06/09/1981 à Annaba (Algeria), de nationalité Française, demeurant au 72 Rue Mathieu Dussurgey, Saint-Fons, Rhône, France, 69190 a décidé la nomination du dirigeant comme suit:

RÉSOLUTION N°1

Nomination aux fonctions de Président telles que définies par la loi et les Statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée:

Mr Salah RACHERACHE, né le 06/09/1981 à Annaba (Algeria), de nationalité Française, demeurant au 72 Rue Mathieu Dussurgey, Saint-Fons, Rhône, France, 69190

celui-ci présent, déclare accepter lesdites fonctions.

RÉSOLUTION N°2

La rémunération de la présidence sera fixée ultérieurement.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en autant d'exemplaires originaux qu'il est nécessaire pour le dépôt d'un original au siège social et l'exécution des diverses formalités de publicité légale, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Je soussigné Mr Salah RACHERACHE, né le 06/09/1981 à Annaba (Algeria), de nationalité Française, demeurant au 72 Rue Mathieu Dussurgey, Saint-Fons, Rhône, France, 69190, certifie ce Procès-Verbal d'Assemblée Générale conforme à l'original.

Fait à: Saint-Fons

Le: 09/06/2026

Signature de l'associé unique: